

<http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3222,36-381742,0.html>

## La réforme du système éducatif américain se heurte à des résistances

LE MONDE | 05.10.04 | 14h29

**L'amélioration de l'efficacité de l'école était l'un des axes majeurs du programme de George Bush. Alors que 90 % des élèves sont scolarisés dans le secteur public, les critiques concernant la nouvelle loi peinent à se faire entendre dans une campagne dominée par l'Irak et le terrorisme.**

*Philadelphie de notre envoyé spécial*

En septembre, le président George Bush a participé à un meeting en Pennsylvanie qui devait avoir valeur de forum sur l'éducation. Des proviseurs avaient été invités. Un groupe libéral avait même monté à travers le pays une opération visant à organiser 3 900 "parties" - des soirées pour parents d'élèves et enseignants afin de rebondir spécifiquement sur ses propos.

Las ! Le président escamota le sujet en ne lui consacrant qu'un quart de son discours. Le reste allant au terrorisme et à la guerre en Irak.

L'éducation ne fait pas recette dans la campagne électorale américaine, en tout cas infiniment moins qu'en 2000, lorsque George Bush en avait fait l'un de ses chevaux de bataille sous la forme d'un slogan : *"No child left behind"* (littéralement "Aucun enfant laissé en arrière"). Rapidement engagée, la réforme du système éducatif américain, qui scolarise 90 % des enfants dans le public, déboucha sur l'adoption, en janvier 2002, d'une loi issue d'un consensus politique. Le No child Left Behind Act, volumineux ensemble de 1 100 pages, redéfinit l'équilibre des pouvoirs en matière d'éducation, taillant une part belle au gouvernement fédéral, alors que le sujet demeure une prérogative des Etats et des districts locaux.

Hantée par l'amélioration de l'efficacité du système, cette loi repose essentiellement sur deux piliers : la mise en place de tests destinés à mieux évaluer chaque établissement ; la liberté offerte aux parents d'élèves de transférer leurs enfants dans l'école de leur choix, en cas de graves carences, soit vers une autre école publique traditionnelle, soit vers une entité publique à gestion alternative (*charter school*). *"Même si la demande des parents repose avant tout sur des critères basiques - sécurité, qualification des enseignants -, tout le système est en fait bâti pour répondre à un besoin sous-jacent de compétition"*, explique Fernando Gallard, au district scolaire de Philadelphie.

### MATHÉMATIQUES ET LECTURE

Grâce aux tests, chaque école est jugée sur sa capacité à faire *"des progrès annuels appropriés"* et ce, dans chacune des catégories étudiées. Les résultats sont analysés par "minorité", race, ethnie, genre, revenus, handicap. Si une école s'avère avoir *"besoin de progresser"* - la terminologie évite soigneusement le terme "d'échec" -, elle peut bénéficier d'aides financières pour mettre en œuvre des *"services d'éducation supplémentaires"*. Il s'agit essentiellement de soutien scolaire, souvent souscrit auprès de compagnies privées spécialisées. Si une école persiste dans l'absence de progression, elle peut par la suite se voir imposer un changement d'équipe dirigeante. Prudente, la loi a prévu que chaque école mette progressivement sa population scolaire à niveau à l'horizon 2014.

Lancées il y a deux ans, les premières évaluations ont concerné les mathématiques et la lecture. Au plan national, 30 000 écoles n'ont pas obtenu les résultats escomptés. A Philadelphie, les responsables du district se réjouissaient de ce que 86 % des écoles publiques ont pu répondre, cette année, aux exigences de la loi, alors que cette proportion n'était que de 63 % un an auparavant. Mais, partant de niveaux requis assez bas, ces résultats masquent mal la situation.

En 2003, il est apparu que, au plan national, les deux tiers des élèves américains du quatrième grade (l'équivalent du CM1) et du huitième grade (l'équivalent de la quatrième) n'avaient pas de compétences suffisantes en mathématiques et en lecture. Sans compter de significatives disparités envers les "minorités": au huitième grade, seulement 7 % des élèves noirs américains et 11 % des Américains d'origine hispanique avaient ces compétences dans les écoles bénéficiant de subventions fédérales.

## **CHARGES SUR LES ÉTATS**

Concrètement, la possibilité pour les parents de changer leurs enfants d'école s'est par ailleurs révélée très limitée. Seulement 2 à 3 % des élèves ont donc bénéficié de cette possibilité. La loi restreint en effet ce choix aux écoles d'un même district, généralement de même niveau. Comme le souligne la revue *Education Next*, dans sa livraison d'automne, la nouvelle ségrégation scolaire est aujourd'hui avant tout géographique - les ressources des écoles dépendant étroitement des taxes, et donc des revenus des résidents.

Hier encensée, la réforme est devenue progressivement une cible politique. Les démocrates estiment que les exigences du No Child Left Behind Act font peser de trop lourdes charges sur les Etats et les collectivités locales, en raison notamment, selon eux, d'une insuffisance de financement. L'administration Bush, de son côté, avance que le budget fédéral en matière d'éducation, s'il ne représente effectivement que 10 % des dépenses totales dans ce secteur, a toutefois plus que doublé en quatre ans.

Les principaux syndicats reprennent le couplet démocrate en soutenant officiellement John Kerry. *"No Child Left Behind est une bonne loi*, affirme Barbara Gordon, déléguée de la Fédération des enseignants de Philadelphie. *Mais le problème est que cette loi n'est pas financée.*" En guerre avec l'Etat de Pennsylvanie, qui doit renouveler le contrat des professeurs pour quatre ans, cette fédération résiste farouchement aux pressions visant à réviser leur mode d'affectation à l'ancienneté, dont une majorité de parents estiment qu'il est un frein à l'efficacité du système.

Pour les plus riches, la véritable solution alternative demeure le privé. A Philadelphie, où près de 30 % des élèves y sont scolarisés, une revue locale vient d'établir une liste des 20 meilleurs lycées : 12 sont privés. Il faut en moyenne y déboursier 20 000 dollars (près de 16 500 euros) pour un enfant, chaque année.

## **Jean-Michel Dumay**

• ARTICLE PARU DANS L'EDITION DU 06.10.04